



Le projet de sécurisation concerne l'une des portions les plus fréquentées et les plus accidentées de la RN 134. PHOTOS QUENTIN TOP

La sécurisation de la RN 134 en bonne voie

BUZIET-OLORON Le projet de sécurisation de cette route accidentogène a été approuvé par la commission d'enquête. Une étape importante pour les riverains des communes concernées

« On entend parler de modifications sur la RN 134 depuis 1989. Ça n'a que trop tardé. » Comme d'autres riverains d'Ogeu-les-Bains, Gérard Caussimont se félicite de l'avancée du projet de sécurisation de la route nationale 134. Le 10 juillet, suite aux résultats de l'enquête publique réalisée dans les dix mairies concernées, la commission d'enquête a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet de mise en sécurité de cette route, entre Buziet et Oloron. Une des portions de route les plus chargées de la RN 134, mais aussi une des plus accidentogènes. De 2008 à 2018, 14 accidents ont fait 24 victimes sur cette route. Quatre sont décédées.

« Quand mes enfants étaient adolescents, je leur interdisais d'avoir un scooter. J'avais trop peur qu'ils se fassent tuer, raconte Gérard Caussimont, pointant du doigt l'étroitesse des voies. Aujourd'hui, on a une route internationale qui n'a même pas le gabarit d'un départementale. Il suffit de faire un petit écart à droite pour partir en tête à queue ou faire un tonneau dans le fossé. »

« Cette problématique, s'ajoutent des comportements routiers dangereux. « Beaucoup de camions roulent à une vitesse folle, se doublent entre eux... C'est du grand n'importe quoi. Des véhicules dans le fossé, il y en a presque toutes les semaines », déplore un habitant du Hameau supérieur d'Ogeu.

Axe européen

À ce jour, les poids lourds représentent seulement 5,5 % du trafic quotidien. Néanmoins, le balai des camions est incessant sur cet axe européen qui relie la France et l'Espagne, de Pau à Saragosse via le tunnel du Somport. Depuis 2018 et la mise en place d'une écotaxe côté espagnol,

sur la Nationale 1, de nombreux camions ibériques dévient vers la RN 134, dans un souci d'économie.

« L'enjeu fort du projet de mise en sécurité de la RN 134 est de limiter l'accidentologie, d'améliorer les flux de circulation, de contrôler la vitesse et de limiter les nuisances du trafic pour les riverains », explique le rapport d'enquête du commissaire enquêteur. Concrètement, le projet de sécurisation prévoit un élargissement de 7 mètres des deux voies de circulation, auxquelles s'ajouteront des voies multifonctions de 2 mètres destinées aux cyclistes et aux engins agricoles. Un certain nombre d'accès, jugés trop dangereux, seront supprimés, des contre-allées et des carrefours aménagés.

De 2008 à 2018, 14 accidents ont fait 24 victimes.

Quatre sont décédées

Riverains entendus

« Au niveau d'Ogeu, nous avons eu gain de cause. Tout ce que nous avons réclamé lors de l'enquête publique a été retenu dans le projet », explique Gérard Caussimont, chargé de faire le relais entre les reven-

dications des riverains et la municipalité. « On est satisfait du projet. Maintenant, nous espérons que les choses qui sont écrites sur le papier seront bien réalisées », souligne-t-il. En effet, l'enquête publique a permis aux riverains d'Ogeu-les-Bains de conserver la sortie de la côte du Camy et de créer une arche pour les engins agricoles à Pont rouge.

« Le danger sera toujours là »

Du côté de Buziet, certains riverains sont moins enchantés par le projet de sécurisation. « Ça ne pourra pas être pire que ce qu'on a actuellement, mais au niveau du risque je pense que ça ne changera rien. Tant que les habitations ne seront pas séparées de la route, le danger sera toujours là », souligne Amandine Benhacou, propriétaire d'une maison située le long de la RN 134. « Pour rentrer et sortir de chez nous, c'est super dangereux. Quand on va chercher le courrier, on serre les fesses. On sent qu'on se fait aspirer par les camions. Ça ne devrait pas exister une maison aussi proche de la route », ajoute-t-elle.

Devant sa maison, la route sera élargie par le Sud de façon à éloigner la chaussée des habitations. Des tra-

vaux qui nécessiteront des acquisitions foncières supplémentaires, dont certaines parcelles agricoles seront réquisitionnées et 35 exploitations seront concernées. « Ça me dérange un peu, mais on ne peut pas s'y opposer... », confie André Béquaas, agriculteur retraité à Ogeu-les-Bains. Le septuagénaire - propriétaire d'un terrain sur lequel est planté du maïs - a été informé de la nouvelle par un voisin. « Il m'a dit qu'ils prendraient peut-être un bout de 10 mètres sur 50. Tant qu'à faire, autant qu'ils prennent tout ! », lance-t-il, dans l'attente d'une réunion avec le maire pour avoir plus d'informations sur le projet.

Exploitants indemnisés

Selon le rapport d'enquête publique, les propriétaires et exploitants concernés par une perte de surface seront indemnisés financièrement ou obtiendront de nouvelles parcelles. « Globalement, les terrains qui sont touchés le sont à moins de 2%. Pour certains exploitants, des mesures ont déjà été prises », assure Francis Larivière, directeur adjoint de la Direction interdépartementale des routes atlantiques (Dira), l'organisme en charge de l'étude et de la coordination du projet.

Avant que les travaux ne puissent débuter, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques doit délivrer un arrêté de déclaration et d'utilité publique. En 2020, une enquête parcellaire et une enquête publique environnementale devront également déterminer la faisabilité du projet.

Margaux Barou

La ministre des Transports Élisabeth Borne avait annoncée le 29 janvier à l'Assemblée nationale une enveloppe de 11 millions d'euros pour des travaux de sécurisation entre Pau et Oloron.



Une partie du terrain d'André Béquaas sera réquisitionnée pour le projet de sécurisation